Université de Poitiers

UFR LETTRES ET LANGUES

PROCES-VERBAL
DU CONSEIL D'UFR DU 10-04-25 / N°10 – Approuvé le 12/06/2025

Le directeur de l'UFR Lettres et Langues, Stéphane BIKIALO

Membres élus présents :

Collège A :
BIKIALO S, CERISIER JF, DIAZ E (jusqu'à 16h20), MAGORD A

Collège B :
BAGINI L, PICKER M, MARTIN M, PICKER M

Collège BIATSS :
DAMPURE C, MADEC J

Collège des Usagers :
AL JOUMAA A, BONNARD S, JOUANNEAO M

Collège Personnalités extérieures :
/

Procurations :
BLOCH B à PICKER M
HANOTE S à CERISIER JF
BILLARD H à DIAZ E
TEIXEIRA S à MARTIN M
BROQUEREAU M à DAMPURE C
CHARLES-DUPUY C à DAMPURE C
THOUVEREZ L à MADEC J
SASSONIA J à BIKIALO S

Invités permanents présents :
GUILBARD A-C, GUILLEE C, JOHNSON-GOLIGER J

Invités ponctuels présents :
NITA R, MARRACHE-GOURAUD M, VIGNERON-BOSBACH J, ROBERT J, FERREIRA F, GUENEGOU A, LAHSSINI A

ORDRE DU JOUR

1) Informations générales
2) Approbation des PV des séances du conseil des 16 janvier, 13 février, 13 mars et 20 mars
3) La précarité étudiante – intervention Lionel Vinour, DGSA
4) Compte-rendu Commission recherche (CRCT, professeur.es invité.es)
5) Compte-rendu Commission pédagogique (offre de cours RI, conseils de perfectionnement…)
6) Campagne d'emploi 2026-2027 (dont ATER 2025-2026)
7) Réforme des enseignant.es
8) Rémunération des membres des jurys VAE/VAPP
9) Bilan Mobilisation étudiante et personnels

Monsieur Bikialo accueille les participants. Il ouvre la séance à 14h15.

Le quorum étant atteint (20 présents et représentés), le conseil peut délibérer valablement.

Prise de notes : Elvire Diaz (jusqu'à 16h20), puis Marion Picker

Les secrétaires de séances : Annick Gauthier et Céline Guillée

1) Informations générales

- **Exonération des droits d'inscription lecteur.trices**

Le conseil a voté l'exonération pour les doctorant.es contractuel.les (DCAE), ATER, lecteur.trices et vacataires à partir de 12h TD. Le conseil valide aussi un cas de master qui va se présenter en 2025-2026.

- **Renouvellement des conseils**

Renouvellement total ou partiel des conseils dont le Conseil d'UFR à venir.

Un calendrier prévisionnel annonce une élection partielle par vote électronique le 25 juin 2025 ; de tous les Conseils de labos, au 19/11/2025, renouvellement partiel pour Techné ; au Conseil d'UFR LL, 1 poste vacant A et 1 Biatss ; usagers (2 ans). Pour les Unités de Recherche, la fin de mandats des élus au Conseil de laboratoires et des directeurs et directrices au 31 décembre 2025 ;

Jean-François Cerisier a un contrat quinquennal et demande jusqu'à quand cela va-t-il ?

Céline Guillée indique que le règlement de l'unité (voté en CA en 2022) doit être appliqué ; alignement des mandats du directeur et des collègues et en accord avec le règlement des UR.

- **Compte-rendu de l'AG des personnels et étudiant.es du mardi 8 avril**

- Le cas des distributeurs de café de Maxicoffee : face aux plaintes, l'équipe de direction a rappelé que des devis étaient en cours, qu'on envisageait de changer de prestataire, mais pour cela il faut que les plaintes remontent, voire que se mette en place un boycott (car Maxicofee dit qu'il n'a ni plaintes ni baisse du chiffre d'affaires). Objectif est un café moins cher, de meilleure qualité (alternative locale ou solidaire), qui permettent des fonds propres.

-Réouverture de la cafétéria imminente, plus conviviale, avec suppression des distributeurs automatiques et distribution de produits locaux, gestion par associations étudiantes et service civique pris en charge par l'UFR ou l'association Culture LL (24h semaine) ; cantine solidaire ; après contrôle commission sécurité pour rouvrir locaux.
Mathis Jouanneau propose d'ajouter d''autres tâches à cette fiche…
Céline Guillée précise que le service civique est pris sur le budget fonctionnement pas sur celui de la masse salariale.

- Casiers pour casques à vélo : Faisant suite à la demande de Mathis Jouanneau lors de l'AG concernant l'installation de casiers pour le dépôt de casques de moto, de vélos et autres effets personnels, des renseignements ont été pris à la BU par Corinne Dampuré : des casiers ont été achetés chez Marcireau. Le coût d'un bloc de 12 casiers s'élève à 4 000€ TTC.

- Une question a porté sur les protections hygiéniques (vérifier que ce qui est proposé est adapté) et une demande est remontée par Corinne Dampuré d'un nouveau distributeur au bât. C)

- **Budget.**

C. Charles-Dupuy fera un budget rectificatif pris lors du conseil d'UFR du 15 mai,
Le budget marqué par une baisse des recettes du CFLE : au lieu de 310 000 euros, les recettes ont été de 236 000€ ; il faut envisager une baisse de 10% sur les dépenses de l'UFR.
On devrait y arriver, mais il faut faire passer le message : chaque formation ou département doit réfléchir à une baisse de 10% de son budget de fonctionnement. Un travail actif sur la taxe d'apprentissage est à faire, mais elle doit être fléchée sur l'UFR.
Le montant de cette réduction de 10% du budget de fonctionnement sera pris principalement :

- Sur une baisse du soutien à la recherche (contribution de 1000 euros par COS : 10 avaient été prévu, et 3 seulement auront lieu suite aux résultats de la campagne d'emploi 2025-2026)
- Sur le secrétariat général. Une étude précise a été faite au sein de l'UFR concernant : les frais de logistique, de ménage, de menus travaux, le petit matériel informatique, les logiciels, les frais de réception et de représentation. Cela a permis d'identifier les dépenses exactes qui ne seront pas lancées en fonction des économies nécessaires.

- Sur une demande faite à toutes les formations d'envisager si possible une baisse de 10% de leur budget annuel (pas de contrainte forte mais une demande qui devrait suffire à limiter les dépenses).

- A propos du Poisson d'avril (un mail concernant un nouveau nom de l'UFR LL), l'équipe de direction regrette que cette plaisanterie ait porté sur un sujet sensible : le sujet reste d'actualité, à la demande des Arts du spectacle qui ne se sentent pas représentés (mais comme d'autres disciplines : info-comm°, sciences du langage…) ; un sigle sinon pour représenter toutes les disciplines ? Ce sera discuté à l'avenir (sans urgence).

1) Approbation des PV des séances des conseils des 16 janvier et 13 février

Les PV du Conseil d'UFR des 16 janvier et 13 février, actualisés avec les ajouts de B. Bloch (non commentés), sont approuvés à l'unanimité.

2) Précarité étudiante – intervention Lionel Vinour, DGSA

Point reporté le 3 juillet en raison de l'indisponibilité de M. Lionel Vinour.
Cette mise à l'ordre du jour est une manière de rappeler que l'UFR tient à continuer à travailler sur les suites de la mobilisation étudiante (voir dernier point à l'ordre du jour).

3) Compte-rendu Commission recherche (CRCT, professeur.es invité.es)

A.-C. Guilbard présente le bilan de la Commission Recherche (CR) de l'UFR, réunie le 8 avril, pour étudier les demandes de CRCT et les demandes de professeur.es invité.es.

Voir en PJ le PV de la commission recherche.

PV de la commission recherche du 8 avril 2

4) Compte-rendu Commission pédagogique du 3 avril

Jennifer Johnson évoque les dossiers en cours :

- La Motion TEDS, votée en conseil d'UFR du 20 mars a été envoyée aux autres doyen.nes avec demande de RDV avec la VP formation, sans réponse à ce jour de qui que ce soit. Jennifer Johnson invite les collègues à tester le module et à voir si on peut trouver des alternatives, par exemple intégrer les modules dans les maquettes.
- l'offre de formation pour les étudiants internationaux :
- le calendrier des examens, car beaucoup de cours ont été suspendus suite au blocage de l'UFR ; sont proposés des aménagements (neutraliser des notes, aménager le calendrier, on peut placer des épreuves de contrôles continus en mai) ; des UE transversales communes à plusieurs UFR ;

- la politique des langues : voir si tous les cours sont remplis, repenser à la place de la Maison des langues ;

- l'UP va se saisir des conséquences de l'IA, un cadrage est à l'étude.
JF Cerisier a fait un travail sur les IA génératives, il peut informer sur les thèses sur l'IA, sur des mémoires faits par Chap GPT ; il demande s'il y a un GT sur l'IA et se propose pour y participer.

- l'UE6 n'est pas mise en plateforme pour l'UFR LL ; il y a eu des motions mais la VP Formation n'a pas modifié cette UE

- le ½ point de bonus pour les étudiants avec contrat d'engagement civique est suggéré par la commission ; il est différent du point de jury, c'est le jury de diplôme qui décide.

-Les Conseils de perfectionnement dans les formations sont à tenir avant le 1er juin. Ils sont obligatoires en Master et en licence, il y a une composition du Conseil à respecter (intervenant extérieur, représentant Biatss, etc.) et une trame (place de la recherche, etc.). Exemple du Master LLCER qui a 2 parcours : 2 conseils peuvent être faits séparément puis il faudra réunir les 2. L'assesseure Pédagogie peut faire passer les documents aux responsables chargés de mettre en place le Conseil de Perfectionnement. Une collègue signale la difficulté de trouver un créneau commun et le travail demandé.
E. Diaz indique que les Conseils de perfectionnement sont en place depuis plusieurs années et demande ce qui est nouveau : J. Johnson explique que la charte a un peu changé pour les intervenants extérieurs. Par exemple, il faudra déposer le bilan sur une plateforme, pas encore prête. Elle évoque aussi le cas des étudiants de classes Prépa, pour leur accorder 180 crédits pour obtenir l'équivalence de la licence (ou la licence même).

-UPplanning : Antoine Guénégou, responsable de la scolarité, souhaite qu'on réfléchisse à la temporalité du travail des gestionnaires ; la plateforme des inscriptions n'est pas encore ouverte pour la rentrée. Concernant la fabrication des emplois du temp, il rappelle qu'il faut organiser les modalités de réservation des salles. Jessica Robert indique que pour le LEA la licence et le master c'est déjà calé ; Raluca Nita aussi dit que c'est fait avant juin mais que la réservation des salles d'informatique pose problème. Comment éviter le problème de salles déjà réservées très tôt ? La gestionnaire fait l'étape initiale avec l'accompagnement des responsables de formation, puis elle actualise pendant l'année. On fait la suggestion de créer une commission pour réserver les salles : par exemple, commencer par placer les grosses cohortes, plus celles de 90 étudiants, dans les amphis et grandes salles (90 places). Voir les créneaux imposés des UE optionnelles.

6) Campagne d'emploi 2026-2027 (dont ATER Rentrée 2025-2026)

S. Bikialo rappelle la réunion du 10 mars, des directeurs et directrices de labos et de départements pour faire remonter les besoins. Les élus du C-UFR ont à s'approprier les besoins des postes, informés par les Départements ; il est prévu que les choix en recherche remontent directement vers la présidence ; S. Bikialo souhaite que le classement de l'UFR (en

accord avec l'articulation Formation-Recherche) qui est le principe des UFR synthétise les besoins des départements (formation) et des laboratoires (recherche), ce qui va impliquer des temps de concertation en mai.

L'équipe de direction de l'UFR aura un dialogue avec la présidence mi-mai.
La remontée des classements doit se faire mi-juin.

Suite à la 1ère réunion (10 mars), sont remontées les demandes suivantes :

2026-2027

PR
1 PR 9ème section Littérature française du XIXème siècle (département de lettres / laboratoire Forellis)
1 PR 11ème Civilisation anglaise nord-américaine (département d'anglais / laboratoire Mimmoc)

MCF
1 MCF 6ème section Gestion (département LEA / Laboratoire CEREGE)
1 MCF 9ème section langue et littérature médiévales (département de lettres / laboratoire CESCM)
1 MCF 13ème section langues slaves-russe (département langues slaves / laboratoire Mimmoc)
1 MCF 14ème section Littérature espagnole (département d'espagnol / laboratoire Forellis)
1 MCF 14ème section Italien (département d'italien / laboratoire Forellis)
1 MCF 15ème section Arabe (département LEA / laboratoire Forellis ou Mimmoc)
1 MCF 71ème section sciences de l'information et de la communication (département IME / Laboratoire Techne)

PAST
3 PAST 18ème section, arts du spectacle cinéma et documentaire (département d'arts du spectacle / Laboratoire Forellis)
1 PAST LEA

Les projections sont moins nettes (surtout au niveau des laboratoires car la plupart des retours de départements se projettent sur les trois ans) pour les 2 années qui suivent, mais on peut trouver un état des lieux provisoire dans le document de travail joint "Demandes postes 2025" qui va sans doute permettre aux labos d'y voir plus clair. Ce document s'appuie encore sur les supports vacants par commodité, mais il faut avoir tout en tête que ce n'est plus la manière de raisonner de l'UP.

L'équipe de direction rappelle :
1) qu'au fond il n'y a pas de changement radical entre ce que nous avons fait l'année dernière et cette année ; c'est plus une affaire de présentation (cf. point 6) notamment dans le fait de faire apparaître des "besoins" et pas la "reconduction de postes existant" (par les départs à la retraite, mutation ou autres,) mais de fait ces départs, etc. créent des besoins !
2) qu'il nous faut un classement par priorité des départements et laboratoires si on demande plusieurs postes dans le même département ou le même laboratoire (le conseil d'UFR votera sur un ordre qui croisera les besoins d'enseignement et de recherche)
3) que cet ordre doit être fait sur 3 ans

4) que les besoins enseignement sont à remplir selon une grille commune que tout le monde a eue (si ce n'est pas le cas, il faut la demander) listant le potentiel enseignant et les besoins d'enseignement
5) que les besoins enseignement et recherche doivent être formulés en une dizaine de lignes (chaque demande sera assortie d'une fiche synthétique d'une page remontée à la présidence : en PJ les demandes remontées l'année dernière)
6) qu'il faudra cette année présenter l'argumentaire de telle sorte que les besoins s'inscrivent dans les 6 axes politiques définis dans les LDG en PJ (le document voté au CA, présenté le 10 mars et en PJ de ce procès-verbal) :

Lignes directrices de gestion de la politiqu

- Assurer l'équilibre Formation-Recherche ;
- Répondre aux besoins de l'établissement ;
- Agir sur les déséquilibres de la structure d'emplois ;
- Conduire une politique d'emploi tournée vers la titularisation et l'attractivité ;
- Promouvoir les talents internes et dynamiser les parcours professionnels en repyramidant ;
- Soutenir les recrutements en cohérence avec la stratégie d'université responsable.

Projection du tableau des postes (annexé au PV) et commentaires :
Stéphane Bikialo : Il n'y a plus de poste à poste, mais on travaille à partir du tableau que l'on utilise déjà, également pour les projections. L'équipe de direction est en attente des résultats des conseils de laboratoire et de départements pour les 3 années à venir. On votera le 15 mai ou le 15 juin en fonction des remontées connues.
Mutations, promotions, etc. seront connues à la mi-juin mais on ne les ajoutera que pour l'année suivante (en dépit du vote sur 3 ans, des aménagements chaque année).
Les sections concernées par le repyramidage cette année sont la 11ème et la 14ème. Si c'et la 11ème qui est repyramidée, cela n'empêche pas un deuxième poste PR car le repyramidage sert au rééquilibrage.
Marion Picker rappelle la situation de l'allemand : besoin d'un poste de MCF à venir (2027-2028), mais incertitudes sur les départs à la retraite : une collègue est déjà en retraite progressive et pour d'autres le département est en attente de précisions ; elle fait part de sa crainte de perdre un des deux lecteurs pour ce poste de MCF. Possibilité de flécher un poste 12/7 (allemand-SDL, sur le modèle du profil d'E. Caratini, en disponibilité) qui répondrait aussi aux besoins de SDL
Jeanne Vigneron exprime son accord avec cette hypothèse.
Stéphane Bikialo rappelle que la situation risque de devenir de plus en plus courante : les départements attendront un poste durant quelques années.
Myriam Marrache-Gouraud rappelle que le département de lettres avait déjà fait cette demande d'un PR 19e siècle l'année dernière (départ Pierre Loubier à l'origine), poste nécessaire pour l'encadrement doctoral.
Elle évoque aussi l'importance de la demande d'un MCF littérature médiévale : c'est une vraie priorité, car le département (et le CESCM) n'ont plus de titulaire en littéraire médiévale depuis 1 an, ce qui empêche les interventions dans le master (« Mondes médiévaux »).
Jessica Robert rappelle l'importance du MCF Gestion pour LEA 6e section au nom d'un besoin de recherche en LEA, car le seul EC en LEA (Emile Amouzou) partira bientôt à la retraite.
Stéphane Bikialo rappelle que les M2 peuvent être encadrés par les MCF et les PRAG, et qu'il faudrait peut-être envisager de demander un PR (ce qui est la recommandation de l'HCERES).

Comme le laboratoire de rattachement sera le CEREGE (donc pas un laboratoire de l'UFR L&L), car le département LEA refuse un rattachement possible au Mimmoc, il est nécessaire que le CEREGE appuie fortement la demande de ce poste de son côté aussi.
Stéphane Bikialo évoque la demande d'un poste de MCF en langues slaves / Mimmoc, qui a déjà faite l'année dernière et qui sera co-porté par l'UFR L&L et la Maison des langues (car 200h d'enseignement du russe en UE4 pour la maison de Maison de Langues).
Il évoque aussi la demande d'un MCF littérature espagnole / Forellis, liée au départ d'Alain Bègue et qui fait qu'il n'y a plus d'hispaniste au Forellis. Le profil serait plutôt contemporain.
Licia Bagini évoque la demande d'un MCF italien (poste d'Isabelle Battesti). La situation de l'italien est comparable à celle du département d'allemand, avec beaucoup de départs à la retraite à venir (2 sur 3 titulaires actuels).
Stéphane Bikialo souhaite que chaque département ait un PR (donc il en manque en italien, portugais et LEA) car c'est un des critères de définition des départements qui a pu être donné par la Direction des Affaires Juridiques.
Il rappelle la demande faite également l'année dernière d'un MCF arabe (rattaché à LEA). Le besoin d'enseignement est connu et cela permettrait de développer la recherche dans ce domaine à l'UFR (en lien avec le Forellis et/ou le Mimmoc).
Il évoque enfin les PAST (MCF associés à mi-temps) qui effectuent 96h d'enseignement et ont des activités de recherche (associés à un laboratoire) :
LEA demande le renouvellement du PAST occupé par Isabelle Lucas pour la médiation interculturelle au sein du Master LEA MultiTAEC. Il rappelle que LEA a dû renoncer à un autre PAST. Jessica Robert souligne l'importance de ce poste de PAST en interculturalité : lien avec monde socio-économique, impliqué dans les associations, avec expérience de terrain (« Toit du monde »).
Francisco Ferreira présente la demande de renouvellement de deux PAST cinéma (pour la licence ADS pour les tournages des L3 et le master Assistant réalisateur). Les postes sont adossées à la recherche. Un PAST doit aussi être renouvelé en création documentaire (master Créadoc).
Raluca Nita évoque le poste de PR section 11 en études anglophones pour des projets recherche d'importance internationale et un meilleur encadrement de la recherche.
Stéphane Bikialo souligne la nécessite de continuer à travailler sur le tableau pour affiner les projections sur trois ans, en prenant en considération la politique de l'UP et les grandes lignes prioritaires de l'UFR. Il s'interroge sur la politique d'UFR au niveau RH en période de pénurie : il est inenvisageable de mettre en cause les postes des « petits départements » (avec 4-5 titulaires) sans les mettre en danger, mais les départements moyens (Espagnol, ADS, SDL) ou plus gros (Anglais, Lettres) ont aussi des besoins importants…
Il présente l'argumentaire de l'année dernière tel qu'envoyé à la Présidence, ça tient en une page. Cela pourrait servir de modèle pour cette année. Ne pas oublier les chiffres : **potentiel enseignant sous forme d'un tableau**. Tout.es les responsables qui demandent des postes doivent présenter ce genre de tableau avec des chiffres.
Raluca Nita évoque la difficulté de chiffrer pour l'anglais en raison des cours dans d'autres départements.
Jeanne Vigneron indique que les effectifs de première année sont un bon indicateur.

ATER
Quelques commentaires sur le tableau projeté.
Suite à un retour de la Présidence, la direction de l'UFR a été surpris de découvrir plusieurs « refus » (sur 2 ATER en 9ème section,1 en 10ème section, 1 en 14ème section-italien, 1 en 71ème section) ou de demande de « transmission d'un argumentaire (sur la demande d'ATER en 13ème section, sur l'ATER-ATER fléché en 7ème section, avec aussi des cas avec indiqué « en attente arbitrage VP ». Cela correspond à près de 50% des demandes refusées. L'équipe de direction a protesté auprès de la DRH de la Présidence et attend un retour.
Francisco Ferreira s'étonne car cela va générer des HC que l'on nous reproche.

Stéphane Bikialo rappelle que l'UP comme l'UFR sont considérées comme « sur-encadrées » et qu'il y a là un moyen non seulement de faire disparaître des postes mais aussi de nous inciter à baisser les heures (ce qui a déjà initié dans l'UFR).

BIATSS

Céline Guillée présente un tableau des postes administratifs. On ne devrait pas perdre de postes, mais il n'y aura pas d'augmentation ou de « récupération » du supports perdus (deux mi-temps qui n'ont pas été remplacés ou compensés). Une campagne de mobilité interne (obligatoire) est en cours (ce qui va concerner deux postes actuellement occupés en CDD : Jonathan Bortels au CFLE et Eva Shukurian au service scolarité) et des concours sont ouverts sur lesquels peuvent candidater les agents en CDD.
Plusieurs départs à la retraite en 2027 : Sylvie Devillard aux RH, Corinne Dampuré au service intérieur, Isabelle de Carvalho au sevice intérieur (reprographie).

7) Réforme de la formation des enseignant.es

Une motion préparée par Anne-Cécile Guilbard, Gaëlle Ferré et Sylvie Hanote est présentée pour protester contre la mise en place de la réforme de la FDE. Le conseil souligne que les heures à mettre en place (32h) sont largement insuffisantes comme préparation au CAPES tel qu'il se présente à travers les sujets zéro pour les épreuves d'admissibilité.

Motion relative à la professionnalisation des licences à l'UFR Lettres et Langues

Lors de la réunion de la commission pédagogique de l'UFR Lettres et Langues, tenue le jeudi 3 avril, les responsables de départements et de formations présents ont échangé sur la relance, annoncée dans la presse à la fin du mois de mars, d'un projet ministériel visant à instaurer une préparation aux concours de l'enseignement dès la licence (bac+3).

Il est bien connu que le niveau disciplinaire acquis à bac+3 reste fragile pour prétendre à une véritable maîtrise des savoirs. C'est pourquoi la préparation aux concours, notamment par le biais du master MEEF, constitue aujourd'hui une voie logique et nécessaire pour la professionnalisation vers les métiers de l'enseignement.
Nous exprimons cependant notre vive inquiétude face à la volonté de faire porter cette préparation dès la licence, sans qu'aucun moyen supplémentaire ne soit prévu. Les 32 heures de l'UE4 réparties sur quatre semestres ne sauraient, à elles seules, permettre une préparation sérieuse à un concours national exigeant.
Dans ce contexte, certaines formations seront contraintes de choisir entre deux objectifs incompatibles dans le cadre actuel :

- une licence généraliste, permettant une poursuite d'études diversifiée (vers plusieurs masters et projets professionnels)[1] ;

- une licence professionnalisante, axée sur la préparation aux concours de l'enseignement.

Les responsables de départements et de formations réunis au sein de la commission pédagogique de l'UFR Lettres et Langues souhaitent donc alerter la Présidence de l'Université de Poitiers : on ne peut sérieusement envisager la coexistence de ces deux objectifs sans un renforcement significatif des moyens alloués.

[1] *Par exemple enseignant-chercheur dans le supérieur, traducteur, interprète, libraire, éditeur, journaliste culturel, auteurs, réalisateurs, poètes, directeurs de médiathèque, de festivals, responsables de structures diverses.....*

Il est impératif d'informer les étudiants dès l'entrée en L1 — et idéalement avant l'inscription — que leur parcours de formation sera orienté soit vers une préparation aux concours, soit vers d'autres débouchés professionnels, mais qu'ils ne pourront bénéficier d'une double préparation dans les conditions actuelles.
Une réflexion à l'échelle régionale pourrait par ailleurs permettre une répartition concertée des offres de formation : les universités de la même académie pourraient se coordonner afin de proposer, de manière complémentaire, des parcours professionnalisants à destination des bacheliers souhaitant s'orienter vers les métiers de l'enseignement dès la L1.

Motion votée à l'unanimité.

8) Rémunération des membres des jurys VAE/VAPP

Rappel : Tafita Miakajato Ravelojaona est référent VAE/VAPP
1h est prévue pour chaque membre > on estime que pour les titulaires c'est dans le référentiel par département ou formation, mais 1h pour les professionnels.
Validé par le conseil d'UFR.

9) Bilan Mobilisation étudiante et personnels

S. Bikialo rappelle le mail du 8 avril 2025, concernant la poursuite de la mobilisation sans blocus, mail co-signé par l'équipe de direction et les étudiant.es mobilisé.es :

Bonjour à tous•tes,

Depuis le 11 février, plusieurs dizaines d'étudiant•es se sont mobilisé•es pour l'Enseignement Supérieur et la Recherche, afin de permettre à tous et toutes de pouvoir continuer à étudier dans de bonnes conditions (d'encadrement, de choix de formations, du nombre d'étudiant•es dans les groupes de TD, de conditions d'études face à la précarité étudiante...) et ce, pour une dynamique nationale.

C'est ainsi un moyen de défendre une "continuité de service" non dégradée (au niveau des formations disponibles, des groupes, des TD non surchargés, de la lutte contre la précarité étudiante, des postes à venir en enseignant•es et enseignant•es-chercheur•ses, des conditions de recherche, des frais d'inscription à l'université...).

La direction et le conseil de l'UFR Lettres et Langues ont soutenu ce mouvement à la fois sur les fonds des revendications et sur les modalités d'action (blocus, occupation/habitation...), d'abord en suspendant les cours (du 13 au 21 février) puis en autorisant l'occupation de l'UFR (cafétéria, amphis principalement).

Depuis cette période, et à de rares exceptions, l'UFR Lettres et Langues est restée ouverte, de nombreuses AG ont eu lieu dans l'amphithéâtre nouvellement nommé Marsha P. Johnson où chacun.e pouvait s'exprimer librement, horizontalement (sans tribune dirigeante), permettant des circulations, des échanges différents, dans une autre temporalité et dans des espaces réinvestis politiquement.

Durant cette période, d'autres manières d'échanger et de connaitre ont été créées : entre étudiant.es des différentes formations et des différentes composantes, entre étudiant•es déjà politisé•es et étudiant•es primo-militant•es, entre enseignant•es et étudiant•es, entre

étudiant•es et personnel administratif et logistique, entre étudiant•es et salarié•es d'autres secteurs (en particulier la culture).

Une cantine autonome et autogérée reposant sur la participation, le don et le partage a été mise en place permettant aux étudiant•es de se réunir autour de repas chauds dans la convivialité et la rencontre ! Remettant au centre de la table la question du droit à la nourriture saine, gratuite et accessible à tous•tes.

Des "savoirs enragés" associant des enseignant•es-chercheur•ses, lecteur•trices, enseignant•es... et étudiant•es ont été mis en place, permettant des échanges de savoir militant, historique et politique sur un mode moins magistral que certains enseignements académiques.

Durant cette période, d'autres formes d'investissement créatifs des compétences acquises lors des cours ont pu s'exprimer comme ciné-luttes qui permet à tous•tes de voir de quoi est constituée la lutte étudiantes avec des ciné-tracts (extrait de moment de lutte avec des musiques militantes présentant les actions étudiant•es) Cinétract #002 : Mobilisons nous ! - Ciné Luttes Poitiers - 14/02/2025, mais aussi des ateliers de théâtre, des discussions, des créations et même du drag...

En ce 8 avril, après 2 mois de lutte, il convient de faire évoluer les modalités de la mobilisation et de l'inscrire dans la durée, d'une part car les attaques contre le service public et l'Université en particulier vont se poursuivre, en raison des politiques libérales visant à la privatisation du domaine public, d'autre part car la plupart des étudiant•es (même celles et ceux qui soutiennent voire portent la mobilisation) souhaite se concentrer sur la fin de l'année universitaire et le passage de leurs examens.

Depuis plusieurs semaines la lutte étudiante se renouvelle et se réinvente à travers des cycles de conférences (mois contre l'extrême-droite et autres), les discussions avec les autres universités (accueil de la coordination nationale étudiante les 28 et 29 mars), le réaménagement en cours de la cafétéria, etc.

Le blocus (par la disponibilité qu'il permet de donner) n'est plus une modalité d'action politiquement fédératrice et il convient d'envisager une sensibilisation et des actions à plus long terme permettant à l'année universitaire de se finir dans de bonnes conditions sans renoncer au combat pour un enseignement supérieur et de la recherche qui reste un service :

- *public (sans augmentation des droits d'inscription),*
- *de qualité (sans coupes budgétaires et même avec augmentation du budget, notamment pour lutter contre la précarité étudiante),*
- *refusant toutes les formes de discrimination (de sexe, genre, classe, race...).*

Les étudiant•es mobilisé•es et l'équipe de direction se sont donc entendu•es pour que cesse tout blocus en A3 (Lettres et Langues) durant l'année 2024-2025 mais que soient mises en place les conditions (d'une journée banalisée, d'espaces dédiés à la lutte politique, de projets accélérés pour l'UFR comme l'avènement d'une cantine solidaire...) d'une poursuite sous des formes alternatives de la lutte.

Des éléments plus précis parviendront prochainement.

L'équipe de direction et les étudiant•es mobilisé•es

La séance est close à 18h24.

Les secrétaires de séance :
Céline GUILLEE

Le directeur,
Stéphane BIKIALO

UNIVERSITÉ DE POITIERS
UFR
LETTRES et
LANGUES